



COMPTE RENDU DES CAPL DE JUILLET 2016

LES CAPL DES HAUTES ALPES TOURNENT AU VINAIGRE

LES REPRESENTANTS DES PERSONNELS DENONCENT LE PETIT HOLD UP ENTRE AMIS REALISE SUR CES CAP

Les élus des Hautes Alpes viennent de vivre un véritable déni de démocratie lors des CAP locales de révisions et d'affectations.

Retour sur les événements :

CAPL de révision : Circulez on a déjà tout donné !

Nous avons eu 7 dossiers à examiner (1A, 5B et 1C).

Les débats dans ces CAP se sont montrés âpres.

L'administration s'est arc-boutée sur des positions de principes sur certains dossiers et, n'avait plus rien à donner sur d'autres !

Lors de la CAP de révision des B, nous savons que seule une réserve de +0,02 avait été effectuée mais cette réserve avait déjà été attribuée par l'autorité hiérarchique, au détriment de toutes les préconisations de la DG et de l'intérêt de la CAP.

Nous nous sommes retrouvés, en séance avec 4 dossiers réclamant des majorations de + 0,02 et nous ne pouvions rien faire.

À noter que les élus de FO n'avaient pas daigné faire le déplacement (ou nommer un expert).

L'absence de dossier à défendre explique sans doute ce manque d'intérêt pour la CAPL.

Pourtant le vote est collectif et l'élu est concerné par les dossiers de l'ensemble du personnel.

Le directeur nous a en outre informés d'une demande de rencontre bilatérale à la demande de FO afin de discuter du mouvement d'affectation !!! (Drôle de conception de la défense des agents).

Les bruits de voix des CAPL sont sans doute moins confortables que les pas feutrés sur les moquettes du 2e étage de la DDFIP.

Les élu(e)s ont bataillé et exprimé leur fort mécontentement quant à cette gestion des personnels et au manque de reconnaissance de l'Administration vis-à-vis d'agents investis dans leurs missions, malgré l'état des effectifs dans le département.

Mais ces CAP n'avaient pas fini de nous étonner !

CAPL d'affectations A, B et C au 1^{er} septembre 2016 : chacun fait ce qui lui plaît !

À la fin de la CAPL A de recours, le président a annoncé 2 détachements (un B et un C), dont les élus dans les CAPL concernées n'étaient pas au courant.

Les élus CGT et Solidaires ont été choqués sur le fond et la forme... la CAPL des C ayant lieu 45 minutes plus tard.

Au-delà de cette « annonce », les mouvements « parallèles » avaient déjà fait le tour de certains services et présentés comme actés aux agents !

Les élu(e)s C et B de nos deux organisations ont alors décidé de boycotter la première convocation de ces CAP d'affectations.

Nous avons demandé solennellement au président de nous fournir l'ensemble des éléments des mouvements.

Lors de la reconvoque de ces CAP, il ne fut plus du tout question de ces détachements.

Comment ? Comment ? Des détachements ? Non les élu(e)s A avaient mal compris, c'est un malentendu...

Mais de toute façon, si détachement il devait y avoir (mais c'est pas sûr, enfin on ne sait plus très bien), cela se ferait après la CAP... dans le calme des bureaux du 2^e étage de la DDFIP ... entre soi et sans ces élu(e)s qui exigent et qui vocifèrent ! Il conviendra d'ailleurs à l'avenir que l'administration choisisse mieux ses représentants, car certains d'entre eux sont choqués lorsque après 5 heures de CAP les élu(e)s B demandent, un peu fort, de la transparence et de l'équité pour tous les agents.

Oh shocking !

Laissons là le sujet des détachements... d'ailleurs de quoi nous mêlons nous !

Il faut tout de même savoir que cette procédure ne serait utilisée que sur des postes vacants, après l'utilisation de la super équipe de renfort et l'emploi d'auxiliaire (tiens on est riche tout à coup ! Et puis, c'est bien connu, un agent peut facilement se remplacer par un auxiliaire ou un service civique !) Ouf ! l'honneur est sauf !

Lors de la CAPL C nous avons demandé les intentions de la direction sur le positionnement des agents techniques. Pas de réponse claire, on allait voir...

Eh bien nous avons vu ! Pendant la discussion du positionnement des ALD B, nous avons appris qu'un B de la direction serait remplacé par un agent technique ! Mais pourquoi êtes vous contre ?

On va le former, l'aider, l'épauler et puis, c'est bien pour cet agent de se responsabiliser, d'avoir des fonctions au-delà de son grade.

Réponse inadmissible et suffisante de la direction... Ce manque évident de pudeur nous a conduit à rappeler, à leur apprendre (?), ce que sont les doctrines d'emplois de ces agents ainsi que leurs rémunérations ! A quand des agents C au poste d'AFIPA ?

Là encore, mutisme de la direction et visiblement les décisions ne sont pas vraiment prises ! Un exercice de rétro-pédalage express, digne d'un Christopher Froome des grands jours.

Il faut dire que le président en titre n'était pas là et que le président, par intérim, se contentait de répéter le discours bien appris sans aucune marge de manœuvre. Pourtant le téléphone a chauffé lors de cette CAP...

Sur les agents ayant changé de mission/structure, devant être affectés lors de cette CAP B et qui n'apparaissaient nulle part, nous avons demandé à l'administration, qui entendait faire une CAP de régularisation aux calendes grecques, d'appeler la DG afin qu'elle confirme nos dires.

Et affreuse surprise ! Nous avons raison... Il fallait le faire lors de cette CAP. Voilà ! Encore une

bourde que les affreux jojos de syndicat ont soulevé. Un seul coup de téléphone aura suffi à nous donner raison.

Et puis, cerise sur le gâteau, le positionnement d'un ALD sur un service excédentaire, ben voyons ! Et pourquoi ? Parce que ce poste a souffert et va être concerné par des départs à la retraite (1 en 2016 et un 1 en 2018) !!! Si ça ce n'est pas de l'anticipation...

Les élu(e)s CGT et Solidaires ont vécu des CAP locales d'un autre monde. La direction s'est décrédibilisée et a fait montre d'une gestion plus qu'approximative. Le mépris des règles élémentaires de transparence et l'arbitraire ont présidé ces CAP , véritable MASCARADE du dialogue social.